



L'ASPTT DIJON est heureuse de vous inviter

**Au CIRCUIT NATIONAL / OPEN
SABRE JUNIOR HOMMES et DAMES
Samedi 17 décembre 2011**

Complexe sportif du Grand Dijon

24 rue François Mitterrand - 21850 Saint-Apollinaire (03.80.60.94.81)
asptt.dijon.escrime@wanadoo.fr / escrime-aspttdijon.com

HORAIRES :

Sabre Homme	Sabre Dame
Appel : 8h00	Appel : 9h30
Scratch : 8h30	Scratch : 10h00
Début : 9h00	Début : 10h30
Finales : 15h30	Finales : 15h30

La cérémonie de remise des récompenses aux 8 premiers aura lieu à l'issue des finales en salle de compétition.

ENGAGEMENTS :

En ligne sur le site de la Fédération Française d'Escrime **avant le mercredi 14 décembre 2011, 23h59**

Le droit d'engagement est de **12 €**.

Selon le règlement fédéral : "En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition. Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement entre mains du club organisateur. (Décision du CD FFE du 29/03/2008) "

LICENCES :

La présentation de la licence 2012 est obligatoire.

ARBITRAGE : 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés (hommes et dames confondus). Les clubs doivent fournir obligatoirement 1 arbitre au début de l'épreuve, diplômé ou en formation possédant le niveau défini au chapitre C du règlement de l'arbitrage, licencié au club et non-tireur ce jour-là. Les arbitres seront indemnisés selon le barème fédéral. (Chapitre I : informations financières) Les frais de déplacement sont à la charge des clubs.

EQUIPEMENT : Normes FFE

DIRECTOIRE TECHNIQUE : il sera constitué sur place.

MEDICAL : Un médecin assurera la couverture médicale durant toute la compétition.

RECOMPENSES : Les 8 premiers seront récompensés en bons d'achats PRIEUR
1^{er} : 200€ ; 2^{ème} 150€ ; 3^{èmes} 100€ ; de 5 à 8 50€

RÈGLE DE COURTOISIE : selon la règle fédérale :

L'enseignant et/ou accompagnateur :

- N'ont pas le droit de prodiguer des encouragements pendant le match,
- N'ont pas le droit de prodiguer des conseils techniques pendant le match, sauf durant les périodes réglementaires dévolues à cet effet,
- n'ont pas le droit de demander des explications auprès de l'arbitre.

Le non respect de ces points réglementaires entraînera l'application des articles T82 et T83 du règlement pour les épreuves FIE par l'une ou l'autre des autorités suivantes : l'arbitre, tout membre composant le directoire technique, le responsable technique régional (CTS) ou son équivalent désigné par la ligue, le président de ligue (ou son représentant), ou le président du comité départemental (ou son représentant) en fonction des prérogatives de chacun.»

ACCES, HEBERGEMENT et NAVETTES : documents joints

MATERIEL : Un stand PRIEUR sera présent sur le lieu de la compétition.

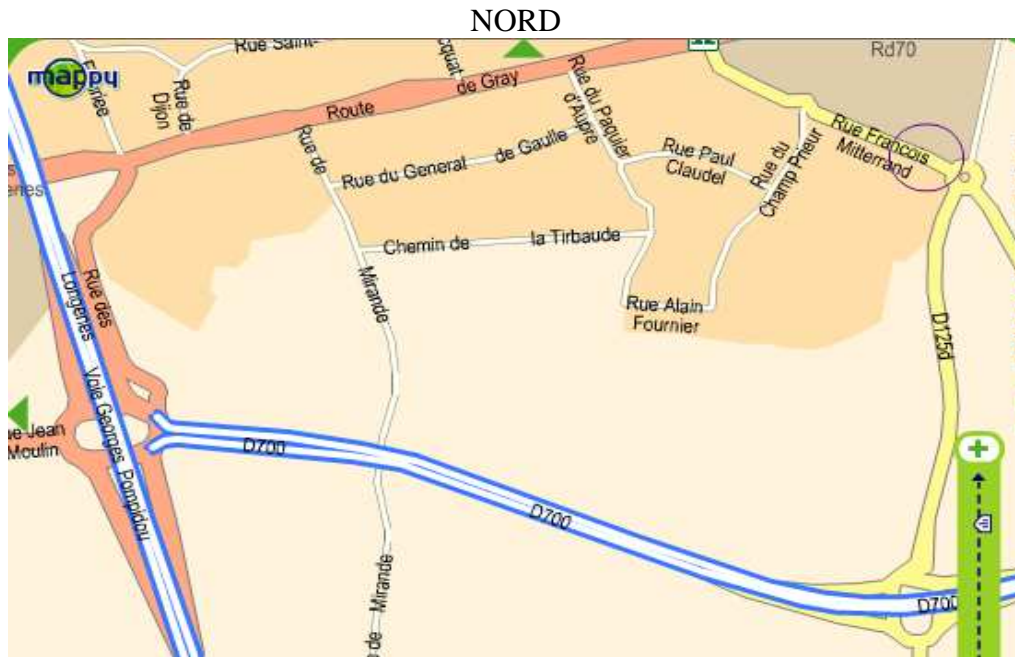
RESTAURATION : Une buvette fonctionnera pendant la durée de la compétition.

🚗 INFO ROUTE

Pour se rendre au **CENTRE SPORTIF du GRAND DIJON** 24 rue François Mitterrand - 21850 ST APOLLINAIRE

DU NORD :

Autoroute A 31, **sortie N°4 (DIJON - Arc sur Tille- DIJON CENTRE –SAINT APOLLINAIRE)**
Continuer sur voie Georges Pompidou (N274)– Suivre direction **DIJON-QUETIGNY - St APOLLINAIRE - VAROIS et CHAINOT**, par la **D 700**. Prendre la 1^{ère} sortie, direction **QUETIGNY / ST APOLLINAIRE CENTRE**Au rond point, prendre la 3^{ème} à droite = **D125D**. Faire le tour du rond point pour la rue **François Mitterrand**. Installations sportives sur votre gauche.



SUD

DU SUD :

Autoroute A 31, puis A 311, **sortie DIJON sud**, direction : A31, A39, A38, **DIJON centre /QUETIGNY**, prendre la voie rapide Georges Pompidou (**N274**). Suivre **direction D 70, VESOUL-St APOLLINAIRE-Centre CLEMENCEAU**. Au rond point, prendre la 1^{ère} **sortie** vers la **D700** (direction A 31-Nancy-Troyes-Vesoul-Quétigny...). Sur la D700, prendre la 1^{ère} **sortie**. Contourner le rond-point, prendre la 3^{ème} à droite = **D125D**. Au rond-point, prendre la 3^{ème} à droite pour trouver la **rue François Mitterrand**. Les installations sont sur votre gauche.

DE L'EST :

Arrivée par autoroute A 39 et prendre la **sortie A 38-PARIS-DIJON NORD**, prendre la voie rapide Georges Pompidou (**N274**) – Suivre **direction D70-VESOUL**.....Suivre itinéraire **ci-dessus (venant du sud)**.

DE PARIS :

SUIVRE DIRECTION CENTRE VILLE

Av. du 1^{er} Consul – Av. Albert 1^{er} – à gauche au feu sous pont de chemin de fer de l'Arquebuse – Bd de Sévigné - **Place Darcy** – Bd de Brosses – Bd de la Trémouille – **Place de la République**. Suivre centre Clemenceau à droite,(bd Georges Clemenceau). Au rond point de la place Bouhey, prendre à droite le boulevard de Champagne (passer sous l'arche de l'**Auditorium**) Avenue Raymond Poincaré-Continuer tout droit, jusqu'au **rond point du 8 mai 1945**. Suivre avenue du Col.Prat, direction route de Gray, pour traverser St Apollinaire. Au dernier feu, prendre à droite la rue François Mitterrand. Le complexe sportif se trouvera sur votre droite, après un lotissement.



INFO HEBERGEMENT

- **CAMPANILE SAINT APOLLINAIRE** (Indiqué sur la carte) :
1 rue de la Fleuriée : Saint Apollinaire - 03 80 72 45 38 - Fax : 03 80 71 36 33
- **ETAP HOTEL** (indiqué sur la carte)
6 rue de Longènes - Saint Apollinaire - 03 80 78 28 70 - Fax : 03 80 78 83 81
- Egalement le CRISD (auberge de jeunesse, indiqué sur la carte) peut vous héberger.
Renseignements : 03 80 72 95 20 www.auberge-cri-dijon.com
Tarifs sur le site

NAVETTES

Les tireurs qui prévoient d'utiliser le train peuvent solliciter un accueil en gare en téléphonant au club (répondeur) **avant le mercredi 14 décembre** au : 03.80.60.94.81